

APIM asbl



Association des Professionnels en Imagerie Médicale
Présentation de l'association
Samedi 8 février 2020 – LouvExpo – Symposium BHPA

Historique

- Création le 5 avril 2014
- 2014-2015 = l'association se concentre sur la défense et la représentation des professionnels concernant le dossier de l'agrément du TIM, instauré en décembre 2013.
- Dossier qui a fait beaucoup parlé de lui au vu des dangers importants qu'il engendrait pour la profession et surtout, les professionnels en place jusque là.

⇒ effet rétroactif à la date de 1997 (AR TIM), période 97-2013 = gouffre !

⇒ si on restait à 1997, travailleurs sur le carreau ++++++

⇒ report de la date de 1997 à 2013 (-3 ans de droits acquis = **2010**)

Historique des événements APIM

- 3 octobre 2015 = matinée de formation APIM → CHU **Charleroi** (Vésale)
- 1^{er} octobre 2016 = **1er congrès** APIM → CHU **Charleroi** (Marie Curie)
- 30 avril 2016 = matinée → CHU **Charleroi** (Vésale)
- 8 juin 2017 = Workshopp Rx numérique (avec Médical Professionnal) → CHR Citadelle **Liège**
- 30 septembre 2017 = **2ème congrès** → Hôpital militaire **Bruxelles**
- 19 avril 2018 = Workshopp SEIN (avec TRUMP Médical) → Radisson Hotel **Liège** Airport
- 28 juin 2018 = Workshopp IRM (avec Médical Professionnal) → IRIS **Bruxelles**
- 29 septembre 2018 = **3ème congrès** → Unamur (Facultés universitaires de **Namur**)
- 28 septembre 2019 = **4ème congrès** → EPICURA Baudour (**Mons**)
- 8 février 2020 = Symposium BHPA / session APIM → LouvExpo **La Louvière**

⇒ **Mais ou se fera le 5ème congrès APIM 2020 ?**

Congrès APIM 2020

- Il se déroulera le samedi 26 septembre 2020.
- Comme annoncé lors du dernier congrès, il se fera dans le sud du pays.
- Pour honorer les promesses de l'APIM et voyager dans toutes les régions du pays.
- Dans le triangle Arlon – Bouillon - Marche-en-Famenne
- Annonce officielle sur page Facebook à 9h30 !

L'APIM ... c'est quoi ?

ASBL

=> Statuts officiels déposés au greffe

Grosse responsabilité

Association professionnelle reconnue

= organe officiel de représentation profession/professionnels

= organe de promotion et dispense de formation continue

Comité 2020

Président : Arnaud Tempels

Secrétaire : < mars 2020 = Caroline Hanozin

> mars 2020 = Emeline Carpent / Stéphanie Sterckx

Trésorier : Mathieu Longue

---- > = bureau de l'association, représentation légale

Staff : Olivier Bran, Selloi Hannaoui, Yulia Kalinina, Flavien Peiffer, Jean Louis Greffe, Pierrino Di Primio, Delphine Vandenbogaerde, ...

Comité 2020

- Chaque personne du comité est totalement **bénévole**
- Chacune avec ses vies privées, sociales, et obligations professionnelles (temps plein)
- Beaucoup de critiques positives mais aussi et surtout négatives nous sont adressées ... enfin ...non justement ! Beaucoup parlent dans notre dos et galvanisent une situation déjà sensible et délicate à la base ...

Publication Facebook

Association des Professionnels en Imagerie Médicale

Page Boîte ... 21 Gérer l... Notifications 64 Statistiques Outils ... Plus ▾ Modifi... 2 Paramètres 2 Aide

J'aime déjà ▾ Déjà abonné(e) ▾ Partager ...

Envoyer un e-mail ✉

Envoyer un message

http://www.api... Promouvoir le site web

Organisme communautaire - Entreprise médicale

Mentions légales

Suggérer des modifications

Transparence de la Page Voir plus

Facebook vous montre des informations pour vous aider mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez les actions des personnes qui gèrent et publient du contenu.

Page créée - 6 mai 2014

Membres De L'équipe

Marc Augurelle

Arnaud Tempels

Pages aimées par cette Page

Docteur Imago

afpe Commission IRM

Association des Professionnels en Imagerie Médicale

APIM Belgique asbl

Association des Professionnels en Imagerie Médicale

Accueil

À propos

Évènements

Photos

Vidéos

Communauté

Groupes

Avis

Offres d'emploi

Offres

Publications

Publications

Association des Professionnels en Imagerie Médicale

Publié par Arnaud Tempels [?] · 19 janvier, 12:50 ·

COMMUNIQUE OFFICIEL

Bonjour à toutes et à tous,

Par l'intermédiaire de ce message, je voudrais apporter tout mon soutien, et celui de l'association APIM asbl Belgique, à mon homologue et ami français, Mr Fabian VOIX, président de l'AFPPE France

Afficher la suite

Docteur Imago

afpe Commission IRM

Par l'intermédiaire de ce message, je voudrais apporter tout mon soutien, et celui de l'association APIM asbl Belgique, à mon homologue et ami français, Mr Fabian VOIX, président de l'AFPPE France .

Je vous invite, toutes et tous, à regarder, écouter et ...comprendre la situation générale de l'association AFPPE. Je ne parle pas ici des événements de grèves qui touchent la France, mais bien de la situation et du ressenti qui atteint l'AFPPE et son président. Celle ci est totalement applicable chez nous ... Le « ras-le-bol » ressenti par l'AFPPE au niveau des critiques « sommaires et faciles », l' « APIM » le ressent également.

J'aimerais vous faire comprendre, que si à l'heure actuelle, nos homologues français sont touchés par cette situation malgré leur ancienneté et expérience, ils supportent ce poids avec difficulté. Pouvez vous imaginer ce que doit « subir » l'APIM du haut de ses 6 ans ?

Nous aimerions être partout et assister à toutes les réunions organisées ... nous aimerions être actif à 100 % dans chaque domaine, nous aimerions pouvoir avoir notre mot à dire à chaque fois...

Je n'en suis pas encore au stade de Fabian qui reçoit des mails d'insultes sur sa boîte mail personnelle (cfr son allocution sur youtube en annexe), mais je suis fatigué d'entendre des critiques et attaques personnelles à l'encontre de l'association et de notre investissement.

Nous ne serons que 12 membres du comité en 2020.... Toutes et tous avec notre situation personnelle et professionnelle à coté (temps plein à l'hôpital). Je rappelle également que, malgré ce que pensent certains, tous les membres effectifs du comité sont entièrement bénévoles et que notre association est entièrement sous contrôle d'un gestionnaire comptable officiel.

Mon petit rêve secret et personnel, serait que toutes ces personnes qui critiquent avec véhémence notre travail, investissent cette énergie au sein de l'association... mais ça, c'est une utopie et j'en suis bien conscient.

Objectifs et missions 2020

- **Défense et reconnaissance de la profession de TIM**
- **Métier à risque**
- **Métier lourd**
- **Liste d'actes : à revoir ? (US, Arthro, infiltration,..)**
- **Si un infirmier peut accéder à une partie des tâches du TIM, pourquoi le TIM ne pourrait il pas faire l'inverse ?**
- **La formation continue : 15h par an, c'est bien et après ? Le dossier est loin d'être clôturé QUI ? QUOI ? OU ? QUAND ? COMMENT ?**
- **LEGIFERER LA FORMATION CONTINUE de A à Z**
- **L'APIM veut réunir tous les acteurs autour de la même table pour discuter et décider de ce qui est le mieux pour la profession et ne plus laisser l'administration choisir et deviner pour nous !**
- **L'APIM veut être le partenaire central et indispensable ! Nous sommes volontaires et prêts pour endosser ce rôle et pourquoi pas s'occuper des contrôles d'agrément**
- **Si après une première approche négative du prochain gouvernement fédéral, l'APIM est prête à passer la vitesse supérieure et d'inviter les médias à la fête ...**
- **Campagne de sensibilisation et promotion de la profession (avec les Hautes Ecoles), il est temps que la profession de TIM se choisisse pour ses réels avantages et que l'on attire plus de futurs TIM**

Agrément et loi 2021

En 2021, chaque TIM devra prouver son parcours de formation continue (15h/an) sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément.

Une commission sera créée pour :

Vérifier le contenu des formations continues

Agréer les « entreprises » donnant les formations continues

Donnera le nombre d'heures reconnues pour une formation suivie

Le professionnel sera pleinement responsable de sa formation continue !!!! aucune décharge sur les épaules des institutions et employeurs.

==> LEGIFERER LA FORMATION CONTINUE !!!!!!!!!!!

Cfr projet de loi 2021 du 21 décembre 2018 relatif à la qualité de la pratique des soins de santé

Représentation APIM

- Commission de l'agrément du TIM : 2 représentants
- Conseil national des professions paramédicales : 1 représentant
- Cellule BelMip : 1 représentant (dans la mesure du possible, difficultés +++)
- Cellule MIB (avec les Hautes Ecoles) : 1 voir 2 représentants (dans la mesure du possible)
- Volonté d'intégrer plus de commissions ... mais difficile ++++

Que veut l'APIM ?

1. Défendre la profession de TIM
2. Obtenir la reconnaissance pleine de la profession
3. Instaurer un cadre professionnel, éthique et déontologique autour de la profession
4. Protéger le TIM et son domaine de compétence : **l'Imagerie médicale**
5. Empêcher les comparaisons réductrices avec d'autres professions paramédicales et avec l'art infirmier
un TIM n'est pas un Infirmier ↔ un Infirmier n'est pas un TIM
6. Ne pas être discriminatoire et être respectueux du passé et de l'histoire de l'imagerie médicale en Belgique
7. Promouvoir la profession à l'échelle nationale et à tous les niveaux (école secondaire, Haute-école, Institutions, Événement (ex: SIEP))
8. Être le relais entre les instances et les professionnels (et inversement)
9. Être le relais et collaborer avec les HE
10. Sensibiliser le public à la profession de TIM

Bref,

DEVENIR INDISPENSABLE ET INCONTOURNABLE

Plan de formation APIM

Pour 2020,

Un congrès national (dernier weekend de septembre)

+

Des événements secondaires de type conférences, débats et tables rondes (tous axé sur **LEGIFERER LA
FORMATION CONTINUE de A à Z**)

Congrès APIM 2020



RDV

Samedi 26 septembre 2020

À Hôpital « La Clairière »

Rue des Ardoisières 100, 6880

BERTRIX

©Jacques Breuer

Merci à toutes et tous

#APIM

